

ETABLISSEMENT EN DANGER !!!

A QUAND LES TRANSFERTS ?

Le 08/09/2026

Le 28 août dernier, à la suite de notre intervention et de notre insistance auprès du Directeur, le détenu H..... a été placé à l'isolement, après de nombreuses livraisons par drone visant à lui faire parvenir des colis.

Dans la nuit dernière, malgré son placement au quartier d'isolement, **un drone est une nouvelle fois venu se positionner devant la cellule du détenu concerné afin d'effectuer une livraison. Un marquage blanc, déposé au sol devant sa fenêtre, avait été réalisé afin de servir de piste d'atterrissage.**

Mais jusqu'à quand allons-nous devoir subir cette situation ?

Lors de la fouille de la cellule et du détenu effectuée par les agents, des plans du quartier d'isolement ont été retrouvés sur lui. Ces documents devaient être transmis **ce matin au parloir** afin de permettre l'organisation d'une nouvelle livraison.

Face à ces faits, le chef de détention ainsi que son adjoint ont pris la décision de placer le détenu sous hygiaphone.

Depuis ce matin, le détenu H..... menace les personnels et annonce clairement son intention d'inonder l'établissement de drones, allant jusqu'à déclarer qu'il compte en faire revenir dès ce soir.

Il est hors de question que les agents du CP Caen-Ifs travaillent sous la menace permanente de nouvelles livraisons par drone et des risques qui en découlent.

Le placement à l'isolement n'a manifestement pas permis de mettre fin à ces agissements. La sécurisation de l'établissement démontre une nouvelle fois ces limites pour ce genre d'individus et nécessite **une réponse immédiate de notre Administration.**

L'UFAP UNSa Justice tient à féliciter les agents du service de nuit ainsi que l'ensemble des personnels du QD/QI pour leur réactivité et leur vigilance, ayant permis la découverte des plans que le détenu cherchait à faire parvenir au parloir.

L'UFAP UNSa Justice demande le transfert de ce détenu pour des raisons évidentes de sécurité au sein de l'établissement, ainsi que le transfert de plusieurs détenus en MOS qui posent des difficultés au sein de la structure depuis quelque temps, qu'ils soient mineurs ou majeurs !

L'UFAP UNSa Justice a fait, ce jour, une proposition à la Direction concernant la sécurisation des fenêtres. Un projet de type « volière » permettrait de circonscrire au maximum le risque lié aux drones et de limiter les dangers pour l'établissement et les personnels.

**NOTRE ETABLISSEMENT EST IL CIBLE POUR RECEVOIR LES MA127
MAIS PAS LES ENVOYER ?**

Pour le Bureau local

